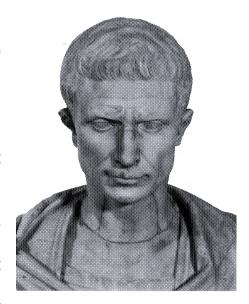
CESAR ET LA VERITE

HISTORIQUE

Les Commentaires de César sont d'abord le fruit de l'exploitation de rapports militaires remaniés puis transmis régulièrement au Sénat.

Des documents construits à la fois à partir des comptes rendus d'opération des légats et des notes prises au fil de l'eau par le secrétariat particulier de César.

Au terme de chaque campagne annuelle, une synthèse définitive était communiquée à Rome, donnant à ces exercices d'écriture une structuration et un contenu aussi rigoureux que possible pour à la fois informer et répondre aux interrogations des sénateurs. L'ensemble de ces documents a servi à la rédaction finale du *Bellum Gallicum*, opérée par César très probablement à Bibracte durant l'hiver -52 / -51, et élaborée en un seul jet (1) à l'exception du dernier livre qui est l'oeuvre de



César (Musée de Vienne)

son lieutenant et ami, Hirtius (2). Hirtius, qui dès la préface du livre VIII, précise que les Commentaires « n'ont été écrits que pour servir de documents aux historiens », et relaie sans doute fidèlement la volonté de son général de laisser une empreinte dans l'histoire. Reste alors à savoir si cette intention première de l'auteur principal repose bien sur des situations traduites avec fidélité, ce que nombre d'historiens lui ont contesté depuis longtemps, y compris à son époque. Sur un certain nombre de passages rédigés au premier degré, ceux qui constituent un socle difficilement falsifiable, personnages, dates, évènements, lieux, descriptions de sites, mouvements opérationnels..., la suspicion ne semble pas être de mise pour le simple fait que ses écrits étaient lus par les témoins et acteurs eux-mêmes, parmi lesquels ses propres officiers. La confirmation en est d'ailleurs donnée par les indications de distance lorsque les vérifications s'avèrent possibles : les résultats obtenus s'avèrent souvent assez proches de la réalité.

Toute altération grossière n'aurait eu d'autre effet que d'en décrédibiliser le contenu et donc la portée, bien loin des objectifs attendus du rédacteur.

Car celui-ci, en tant que narrateur de sa propre histoire, entend bien présenter les circonstances de son périple sous le meilleur jour en exploitant de plus subtils procédés. En premier lieu, il utilise en permanence la troisième personne pour parler de lui, donnant ainsi l'impression qu'un commentateur extérieur déroule un récit empreint d'une apparente neutralité, garante de l'objectivité.

Ensuite, il a recours à des procédés classiques pour embellir ses succès et minorer revers ou erreurs d'appréciation, à savoir l'utilisation principalement

de l'exagération, de la justification ou de l'omission.(3) Cette stratégie littéraire s'appliquant à de nombreuses circonstances, l'examen des épisodes relatifs aux seules campagnes de Belgique suffit pour identifier quelques exemples de cette pratique.

L'exagération

Dès le début du Bellum Gallicum, César indique que les Belges « voisins des Germains qui habitent au delà du Rhin, sont continuellement en guerre avec eux ». (B.G.I.1). Par la suite, ce thème récurrent du Germain hostile au Gaulois, doté de qualités guerrières bien ancrées, et prêt à tout moment à sortir de ses forêts profondes pour fondre sur la Gaule, sera savamment employé par César. Le « Germain » sera en outre « barbare » lorsqu'il luttera contre Rome et considéré comme « auxiliaire » lorsqu'il combattra aux côtés des légions... Après la défaite d'Arioviste en -58, on relèvera encore qu'aucune action significative de ces « Germains » ne viendra contrarier les desseins romains en Gaule durant les sept années restantes du conflit ; l'apparition des Usipètes et des Tenctères aux extrémités de la Belgique en -55 constituant plus une initiative migratoire classique qu'une incursion de nature belliqueuse. César, affirme même que ces deux évènements ont ensuite dissuadé les Germains de passer le Rhin (B.G.V.55), en se donnant ainsi la paternité de la maîtrise d'une menace dont la réalité n'a jamais été vraiment étayée. Le procédé relève ici d'un type d'exagération récurrent dont l'intérêt manifeste consiste à conforter la légitimité de ses « actions protectrices ». On notera simplement que durant toutes ces années, la présence germanique en Gaule se résume à quelques ralliements de mercenaires, au demeurant dans les deux camps, comme à l'occasion de la campagne de -51 contre les Bellovagues, où des contingents différents de Germains combattent aussi bien avec ceux-ci (B.G.VIII.7) qu'avec les Romains ! (B.G.VIII.13). Un autre type d'exagération, difficile à estimer dans sa quantification, réside dans le signalement des pertes infligées à l'ennemi, thème cher à de nombreux commentateurs. Dans ce registre, figurent, soit des mentions sur le degré élevé de ces dommages, soit des productions de chiffres conséquents, toutes destinées à provoquer la satisfaction du lecteur romain pour qui la qualité d'une victoire se mesure aussi au nombre des victimes. Le premier type de commentaire est fréquent et les Belges n'y échappent pas, comme en -57 sur l'Aisne : « ...les nôtres en tuèrent autant que la durée du jour le permit... » (B.G.II.11), il en va de même pour les Morins en -55, « ...on en fit un grand massacre. » (B.G.IV.37), pour les Nerviens, les Atuatuques et les Eburons en -54, « On en tua un grand nombre...» (B.G.V.51), ou encore pour les Bellovaques en -51, « ...les quelques fuyards et blessés que les bois avaient préservé du massacre... » (B.G.VIII.20). A ces phrases lapidaires, s'ajoutent en second lieu les « précisions » chiffrées, dont celles, caractéristiques de l'exagération, des victimes nerviennes sur les bords du Sabis en -57: « Les vieillards déclarèrent que de 600 sénateurs, ils étaient réduits à 3, et que de 60 000 hommes en état de porter les armes, il en restait à peine 500. » (B.G.II.28). Ces

chiffres correspondant à la presque totalité des effectifs de ce peuple, ont toujours parus excessifs, surtout si, trois ans plus tard, nous retrouvons aux côtés des Eburons de nombreux Nerviens intégrés à une armée « d'environ 60 000 combattants... « (B.G.V.49) et des Atuatuques, eux aussi très diminués en -57 après le siège de leur oppidum. Du reste, les chiffres de disparus sur le Sabis, ne sont pas fournis directement par César, habile subtilité, mais par les familles des Nerviens, ce qui ne les rend d'ailleurs pas plus crédibles. Car, soit celles-ci ont pu mentir au vainqueur, soit un nombre conséquent de combattants n'ont pas été en capacité de les rejoindre immédiatement après la bataille. Pour les Atuatuques, la vente à l'encan de la population «...le nombre de têtes étant de 53 000. » (B.G.II. 33), qui accrédite l'idée d'un véritable anéantissement, ceux-ci « ayant abandonné leurs villes ... » pour se retirer «...dans une seule place » (B.G.II.29), doit être aussi relativisée en dépit de l'ampleur de la réaction romaine. Les chiffres d'estimation de la population atuatuque fournis dans le tableau de la partie « Les peuples belges », soit plus de 90 000 individus, attesterait à priori d'une certaine permanence démographique, difficile à estimer, mais qui expliquerait parfaitement le retour d'une force armée trois ans plus tard.

Plus généralement et compte tenu que pour d'autres cas César peut avoir eu tendance à multiplier par deux ou trois le nombre de victimes (4), la réalité des chiffres du *Bellum Gallicum* dans ce domaine peut être légitimement mise en doute.

La justification

L'un des passages les plus souvent évogués en matière de narration justificative, qui nous permet ici de rester dans notre thématique belge, concerne justement les prémices de cette fameuse bataille du Sabis, sur lesquelles le proconsul élabore toute une démonstration afin de tenter d'atténuer l'ampleur des fautes commises à l'approche de l'ennemi. Il signale en particulier qu'il a modifié l'ordre de marche de son convoi afin de protéger les bagages (B.G.II.19), que le déplacement de la colonne était entravée « ...par des haies semblables à un mur » (B.G.II.17), que ses légions, parvenues sur le site et « ...séparées les unes des autres par ces haies épaisses... » (B.G.II.22), étaient une nouvelle fois gênées par ces obstacles. En outre, la responsabilité du choix malheureux de l'emplacement du camp en face de l'armada belge dissimulée dans les bois est indirectement et adroitement reportée sur les éclaireurs et centurions chargés de cette mission (B.G.II.17). En outre, César juge utile de compenser ce choix par l'existence d'une «...rivière profonde de trois pieds...large, aux berges élevées... », censée réduire l'erreur. (B.G.II.18 et 27). Quelque temps plus tard, à l'occasion de l'épisode de la défaite des Atuatuques cité plus haut, la vente de la population est présentée implicitement comme une réponse au non respect de l'accord de reddition conclu avec les Romains, les Belges ayant tenté, en vain, une action nocturne contre l'assiégeant. Mais cette répression s'appliquant indistinctement aux populations civiles et militaires d'un peuple potentiellement vaincu, et ce dans une posture contraire à l'usage romain, pour tenter de la justifier, César n'hésite pas à signaler ostensiblement l'origine des

vaincus : « ...descendants des Cimbres et des Teutons...» (B.G.II.29), à savoir ceux dont chacun savait qu'ils avaient battu plusieurs armées romaines une cinquantaine d'années plus tôt... (5)

Ainsi, erreurs d'appréciation ou actions excessives trouvent-elles souvent chez César des motifs d'atténuation propres à lisser le manque de maîtrise lorsqu'il est question d'éléments factuels non dissimulables.

L'omission

Il en va autrement quand devient possible l'opportunité de masquer des circonstances moins flatteuses, voire inavouables. De ce point de vue, la bataille dite « de l'Aisne », constitue un mystère. César possède en effet des informations préalables livrées par les Rèmes sur la présence possible de près de 300 000 combattants belges, émanation d'une liste impressionnante de quinze peuples. Or, non seulement il ne confirme pas cette présence massive quand l'affrontement se produit, mais il précise que son ordre de pillage du territoire bellovaque par ses alliés éduens est de nature à soustraire à l'armée ennemie les effectifs de ce peuple (60 000 hommes) « ...afin de ne pas avoir à combattre en une fois une si nombreuse armée... » (B.G.II.5). Car dans ce face à face de plusieurs jours, à part quelques petits combats de cavalerie et une tentative de traversée de l'Aisne par une partie des Belges, il ne s'est véritablement rien passé, aucune des deux belligérants, selon César, n'étant décidée à traverser «...un marais de faible étendue ... »(B.G.II.8 à 10). Comment effectivement comprendre qu'à près de dix contre un, les Belges aient attendu aussi longtemps, pour finalement renoncer à l'affrontement et fuir dans le désordre ? On ne peut s'empêcher de penser, soit à la présence d'un effectif bien moindre qu'annoncé, soit à des divisions internes sur la façon de mener l'assaut, soit encore à une volonté des Bellovagues de ne pas participer au combat, (en entente possible avec les Eduens avec lesquels ils étaient liés ?) sachant qu'ils avaient auparavant disputé en vain la direction de la guerre aux Suessions. Là encore, les deux raisons avancées par César, à savoir le désir des Bellovaques de rejoindre leur territoire menacé, ainsi que le manque de vivres, ne sont pas de nature à éclairer totalement l'absence de répondant de cette immense concentration de guerriers. Le résultat final, celui que le lecteur retiendra, est que César a pleinement réussi à disloquer cette vaste coalition,... sans pratiquement avoir combattu. Si l'objectif militaire, même sans gloire, est rempli, en revanche, l'évènement conservera définitivement sa part d'ombre. Au chapitre peu honorable de la dissimulation figure enfin l'histoire peu banale du chef atrébate Commios.(6) Après la défaite de son peuple, en -57, l'aristocrate est placé par César à la tête de celui-ci, avec en prime l'absence de versement de tribut, le rétablissement des droits de son peuple et la suzeraineté sur leurs voisins morins (B.G.VII.76). En retour, il sert le vainqueur en Bretagne en -55 (B.G.IV.21,27,35) et en -54 (B.G.V.22), puis se voit chargé de surveiller en son nom les Ménapiens en -53 (B.G.VI.6). L'année suivante, il abandonne pourtant le parti de César et devient l'un des principaux chefs de l'armée de secours chargée de libérer *Alésia (B.G.VII.76)*.

C'est précisément lors de cette même année qu'un fait passé sous silence par César dans son livre VII, se voit révélé par Hirtius dans le livre VIII, livre ultime qu'il rédige après la mort du proconsul en -44. Commios est en effet, selon Hirtius, victime d'une tentative d'assassinat lors d'un guet-apens dont il réchappe miraculeusement ; l'organisateur désigné étant le principal lieutenant de César Labienus, qui n'a pu agir dans cette affaire que sur ordre de son maître... Ce projet avorté, peu glorieux pour César, et qui révèle les procédés inavoués de l'occupant en Gaule, n'a en fait été révélé, par Hirtius, autre petite perfidie de ce dernier, que pour charger l'ancien légat de César, passé entretemps, en -49, du camp du proconsul à celui de Pompée lors de la guerre civile.(7) Ainsi, par toute une série de procédés littéraires l'auteur du Bellum Gallicum compose-t-il une oeuvre bien entendu sincère dans le vérifiable, mais tout à son avantage dans la construction qu'il en fait. S'appuyant sur la force des faits, il applique à ceux-ci tout au long du récit une méthode de présentation purement apologétique : la redondance des mentions de César lorsque les circonstances lui sont favorables et la disparition de son nom quand les vents lui sont contraires en témoignent.

Par conséquent, s'il est difficile de reprocher à l'auteur d'avoir profondément altéré l'authenticité des circonstances, il reste incontestable que celui-ci est passé maître dans le recours à d'habiles techniques de valorisation. On y verra l'application d'une stratégie vieille comme le monde, que les modernes appelleraient aujourd'hui l'« art de la communication ». Dans ce domaine, le talent de l'écrivain et du politique aura incontestablement rejoint celui du général.

NOTES

- (1) Certains historiens ont en effet penché pour une rédaction en plusieurs étapes durant les huit ans de cette guerre, conclue à la fin par une compilation.
- (2) Le livre VIII a été rédigé par Aulus Hirtius (-90 -43), Consul en -43, dans l'année qui a suivi la mort de César. Hirtius a été nommé gouverneur de la Gaule Belgique en -45, mais il n'a pas pris ses fonctions, se faisant représenter par un légat. Hirtius meurt en Avril -43 durant la bataille de Modène en Italie du nord. On connait des monnaies en bronze frappées à son nom, en circulation pendant une vingtaine d'années, principalement sur le territoire des Trévires et ce, au titre de cette nomination. Ces monnaies sont inspirées du célèbre « denier à l'éléphant » de César, diffusé à partir de -62 César, Hirtius et un bronze des Trévires Victor Tourneur Article l'antiquité classique 1948 Vol.17- N°1. pp.553 à 558.
- (3) Sur ces thèmes, non exhaustifs, l'ouvrage de référence, en dépit d'un recours parfois endémique au soupçon, est sans conteste celui de Michel Rambaud l'art de la déformation historique dans les Commentaires de César Les Belles Lettres 1966. L'auteur y procède en effet à une analyse fine et sans concession de la méthode de démonstration césarienne.
- (4) Michel Rambaud op.cit.p.180 L'auteur cite notamment le cas de la bataille de Pharsale, où César avance le nombre de 15 000 Pompéiens (tués ?, tués et blessés ?), alors qu'une autre source en dénombre 6 000.
- (5) On rappellera pour mémoire la bataille d'Orange, en -105, qui fit entre 80 et 90 000 morts chez les Romains.
- (6) Commios : ce noble fut-il déjà remarqué par César à l'occasion de la charge victorieuse de la cavalerie atrébate sur le *Sabis* ? Après avoir servi César et ensuite rejoint la rébellion, il se réfugie en Bretagne, vers -51/-50, au milieu du peuple du même nom, établi outre-Manche depuis le -II° siècle.
- (7) Titus Labienus choisit en effet le parti de Pompée en amenant avec lui près de 4 000 cavaliers gaulois et germains. Il sera défait par les troupes de César et tué en mars -45 lors de la bataille de Munda, en Andalousie.